

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Lundi 08 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Présents : 11
Procuration : 0
Votants : 11

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le HUIT AVRIL à SEIZE HEURES
Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 26/03/2024

Etaient présents : MARETTE Louis, PUJOL Jacques, LABEUR Michel, PONS Géraldine, CANOUE Germaine, POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, EYCHENNE Marguerite, DAGNAC Eliane, ZAMBONI Daniel, BIAIS Carole.
Absents excusés : DARBAS Marika, BRIQUET Gaëlle, ROOU Christine, PITORRE Muriel, DEJEAN Gaston.

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1
Reprise du résultat de 2023 du SAAD -
Budget Annexe

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la nécessité de reprendre dans le budget 2024 du SAAD le résultat de la section d'investissement de 2023.
Il y a lieu de prendre la délibération modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
R001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				17 767.44€
TOTAL R001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
d-2182 Matériel de transport				
D- 2183 Matériel de bureau et informatique		17 767.44€		
TOTAL D-21 IMMOBILISATION CORPORELLES				
TOTAL INVESTISSEMENT		17 767.44€		17 767.44€

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, les modifications proposées.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Mazères, le 10/04/2024

Le Président,
Louis MARETTE



Le Secrétaire de Séance,

